



Free

FRANCE 24 DÉFAIT SES CHÂÎNES...

Depuis le départ de TF1 dans le capital de la chaîne d'information française à vocation internationale, France 24, celle-ci est enfin disponible par l'ADSL. Pour protéger sa filiale LCI de la concurrence, la première chaîne s'opposait alors à la reprise de France 24 sur l'ADSL...

France 24 est désormais disponible en exclusivité sur Freebox TV dans ses trois déclinaisons. La version française prend sa place sur le canal 24, la version anglaise sur le canal 95 et enfin, la version arabe sur le canal 96.

Chez Orange, France 24 a été disponible quasiment en même temps, seulement, la version arabe manque encore à l'appel et ne sera disponible que d'ici fin avril.

Le communiqué de presse d'Iliad est disponible ici : http://www.iliad.fr/presse/2009/CP_140109.pdf

Free

WHAT'S UP IN THE DOC ?

Il était souligné que la possibilité d'appeler 17 nouvelles destinations en illimité (cf. **édition du 13 janvier**), était soumise à l'acceptation de nouvelles CGV. Celles-ci prendront effet à partir du 1^{er} février (sous réserve de validation pour les Freenauts actuels dans leur interface de gestion) et sont désormais disponibles directement sur la page d'accueil de Free.

Pour les Conditions Générales de Vente, aucune différence par rapport aux précédentes, rien à signaler. Pour la brochure tarifaire, les nouvelles destinations disponibles en illimité ont été rajoutées, ainsi que le prix de l'indemnité forfaitaire en cas de non-restitution pour le boîtier TV Light (210 euros, soit 80 euros de moins que la version avec encodeur et disque dur...).

Petite correction également pour l'intitulé de la Freebox v4. Alors qu'auparavant elle était simplement appelée Freebox, elle est désormais nommée correctement, à savoir Freebox v4... Autant appeler un chat un chat :-)

Tout est ici :

Nouvelle fiche d'information standardisée : <http://adsl.free.fr/cgv/FIS010209.pdf>

Nouvelles Conditions Générales de Ventas : http://adsl.free.fr/cgv/CGV_FORFAIT_hors_opt_01022009.pdf

Nouvelle brochure tarifaire : http://adsl.free.fr/cgv/brochure_tarifaire_01022009.pdf

Source : *Merci à Frédéric ;-)*



Téléphonie mobile

DES RÉACTIONS À L'APPEL...

Suite à la décision du gouvernement de réserver 5Mhz sur les 15 disponibles à un nouvel entrant sur le marché de la téléphonie mobile, les événements se sont succédés rapidement.

Au lendemain de l'annonce, à la Bourse de Paris, France Télécom se repliait de 3,15%, Vivendi (maison mère de SFR) de 4,22% et Bouygues de 7,25%. Alors que dans un même temps Iliad ne perdait que 1,62%...

Niveau couverture, le Directeur Général d'Iliad, Maxime Lombardini, a annoncé que ces 5Mhz seraient suffisants pour une couverture nationale. En tout cas suffisants pour 7 à 10 millions d'abonnés, ce qui n'est pas du tout négligeable...

Et il faut rajouter qu'à ces 5Mhz en 3G, 5Mhz supplémentaires pourront être libérés dans la bande des 900Mhz (fréquence actuellement utilisée en GSM) par les trois autres opérateurs. Donc de quoi finalement couvrir toute la France.

Niveau offre, Edouard Barreiro de l'UFC-Que-Choisir s'attend à des offres de 8 heures de communication pour 30 euros, contre une à deux heures aujourd'hui. Et selon certains analystes, alors que plus d'un million de français change d'opérateur chaque année, Free pourrait atteindre d'ici à 2015, entre 5 et 10% du marché. En étant plus précis, Exane BNP Paribas estime qu'en 2015, Orange, SFR et Bouygues Telecom auront respectivement perdu 2,3 - 3 et 1,3 millions d'abonnés. Soit 6,6 millions d'abonnés qui se seront potentiellement abonnés à Free !

Niveau budget, mis à part l'estimation d'un milliard d'euros pour la construction du réseau, la magazine Challenges évoque un budget d'environ 400 millions d'euros pour l'achat de la licence. Ce qui laisse sous entendre que Free pourrait se porter également candidat pour un des deux autres lots ouverts à tous (en 2001 un tiers de licence 3G coûtait 208 millions d'euros).

Du côté des autres prétendants, le cablo-opérateur Numericable a déjà indiqué que sa priorité n'était pas la quatrième licence, mais la fibre optique. Il se prononcera toutefois de manière définitive une fois le cahier des charges connu...

Autres potentiels candidats, le néerlandais KPN, qui vient de se lancer en tant que MVNO en France avec Simyo (cf. **édition du 9 janvier**), ou encore un certain Bolloré Telecom...

Enfin, une enquête du Figaro sur un échantillon de 7 140 personnes, conclut que près de 88% des votants sont favorables à l'arrivée d'un quatrième opérateur en France ! Invité de l'émission «Buzz Média Orange-Le Figaro», le PDG du groupe SFR, Frank Esser a de son côté souhaité «bonne chance» à Free ! Merci Frank :-)

Source : *Le Figaro*